YLEXIA Formation
1, rue des Bigarreaux
13010 Marseille
07 66 69 04 24

Rappel des modalités de demande de congé de formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) : **La demande de congé doit être présentée au minimum 30 jours avant le début de la formation**, comme le prévoit l'art. R.2315-17 du Code du travail. Il vous incombe de vous assurer de sa bonne réception par l'employeur, par tout moyen permettant de lui conférer une date certaine (remise en main propre contre décharge, envoi par courrier recommandé ou transmission électronique avec accusé de réception).

Modèle de demande de congé de formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT) pour les membres élus au COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE) et de la CSSCT

Nom, prénom
Adresse

Madame la directrice / Monsieur le directeur
Nom de la société
Adresse - Code postal et ville

Objet : **Demande de congé de formation Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)**

Madame la Directrice / Monsieur le Directeur,

En application des articles L. 2315-18, R.2315-17 à R.2315-19 du Code du travail, je sollicite l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du [*indiquer les dates de début et de fin de la formation*], afin de suivre un stage de formation SSCT dispensé par « YLEXIA Formation – NDA 93132292413 », organisme agréé, au titre de l'article R. 2315- 12 du même code. Une attestation de présence vous sera remise à mon retour.

Conformément aux articles R 2315-20 à -22 du même code, je vous demande de maintenir ma rémunération et de prendre en charge les frais pédagogiques indiqués dans la convention qui vous sera transmise, auxquels s'ajouteront les éventuels frais de séjour et de déplacement qui seront calculés dans les limites fixées par la réglementation.

Je vous prie d'accepter, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le.....

Signature